



Royal Gallia Basket Club de BEEZ

Chers parents,

Chers joueurs,

J'espère que vous et vos proches vous portez bien.

Il est temps de préparer la nouvelle saison 2024-2025.

Voici quelques informations utiles.

Les éventuelles modifications et compléments d'information seront communiqués via la newsletter. Vous pouvez vous y abonner soit via le site internet (<https://www.galliabeez.be/index.php?page=newsletter>), soit en envoyant un email au secrétariat (secretaire@galliabeez.be).

La newsletter est envoyée chaque semaine. Si vous ne la recevez pas, merci de rapidement vous abonner et de vérifier qu'elle ne soit pas considérée par votre gestionnaire de courrier comme indésirable (spam).

1. Entraînements

Lieux :

- Complexe sportif de Beez (2, Avenue Reine Elisabeth à 5000 Beez),
- Salle de sport de l'Institut de la Providence (Rue Notre Dame des Champs à 5020 **Champion**),
- Salle de sport du Collège Notre-Dame de la Paix (Place Notre-Dame de la Paix à 5101 **Erpent**).

| Equipe | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Baby* | | | 13h15 – 14h15 | | | 09h00 – 10h00 |
| U6 | | | 14h15 – 15h45 | | | |
| U8 | 16h45 – 18h15 | | 14h15 – 15h45 | | | |
| U10B | 17h00 – 18h00 | | | 16h45 – 18h15 | | |
| U10A | 17h00 – 18h00 | | 15h45 – 17h15 | | | |
| U12B | | 18h00 – 19h15 | | | 16h45 – 18h00 | |
| U12A | | 18h00 – 19h15 | | | 16h45 – 18h00 | |
| U14A | | | 17h00 – 18h30 | | 16h45 – 18h00 | |
| U14Reg | 18h15 – 19h30 | | 17h15 – 18h45 | 18h15 – 19h30 | | |
| U16B | | | 18h30 – 20h00 | | 18h00 – 19h30 | |
| U16A | 18h00 – 19h30 | 18h15 – 19h30 | | | 19h30 – 21h00 | |
| U18A | | 19h30 – 21h00 | | 18h15 – 19h30 | | |
| U21 Reg | 19h30 – 21h00 | | | 19h30 – 22h30 | 21h00 – 22h30 | |
| P3 | | 21h00 – 22h30 | | 19h30 – 21h00 | | |

| | | | | | | |
|-----------|---------------|---------------|--|---------------|---------------|--|
| P2 | | 21h00 – 22h30 | | | 21h00 – 22h30 | |
| P1 | 19h30 – 21h00 | | | 19h30 – 21h00 | | |
| R2 | 19h30 – 21h00 | | | 21h00 – 22h30 | | |

*Pour les Baby (joueurs de moins de 6 ans), les entraînements seront assurés par le BC Boninne en accord avec le Royal Gallia BC Beez.

Il est demandé d'être **présent 10 à 15 minutes avant l'heure de début** de l'entraînement afin de se donner le temps de saluer les copains et leurs parents et de débiter l'entraînement à l'heure (dans le respect du programme élaboré par l'entraîneur).

Il est **impératif de prévenir** l'entraîneur **en cas d'absence**, que ce soit pour l'entraînement ou pour le match.

2. Reprise des entraînements

- U6 et U8 : reprise le 28/08
- U10A : reprise le 14/08
- U10B : reprise le 15/08
- U12B : reprise le 9/08
- U12A et U14A : reprise ensemble à Erpent le 7/08
- U14R : reprise le 1/08
- U16A : reprise le 2/08
- U16B : reprise le 21/08
- U18A : reprise le 1/08
- U21R : reprise le 2/08
- P3 : reprise le 6/08
- P2: reprise le 2/08
- P1 et R2 : reprise le 29/07

Pour une **BONNE ORGANISATION DE LA REPRISE**, il est demandé aux joueurs de **CONFIRMER leur PRÉSENCE** auprès de leur entraîneur.

3. Entraîneurs

| | Entraîneurs | E-mails |
|----------------|--------------------------------|--|
| Baby | Georgy D'Hooge | |
| U6 | Patricia Quirin | patriciaquirin@hotmail.com |
| U8A | Ilona D'Aronco | blitilona26@gmail.com |
| U10A | Olivier Quaira | |
| U10B | Stéphane Delval | delvst98@gmail.com |
| U12A | Fabienne Debuigne | fabienne.debuigne@gmail.com |
| U12B | David Rouchet | rouchetd@hotmail.com |
| U14R | Killian Denis | killiandenis23@gmail.com |
| U14B | Yann Ninane & Alexandre Jacobs | |
| U16A | Wim Lievens et Alban | Wimlievens26@gmail.com |
| U16B | Jacques Vancleve | jacques_vancleve@yahoo.fr |
| U18A | Gilles Geubel | g.geubel@gmail.com |
| U21 Reg | Kevin Cassart | |
| P3 | Stéphane Delval | delvst98@gmail.com |
| P2 | Wim Lievens | Wimlievens26@gmail.com |

| | | |
|----|---------------|--|
| P1 | Kevin Cassart | |
| R2 | David Marchal | marchald@live.fr |

4. Rencontres officielles

Les rencontres à domicile se déroulent le samedi et le dimanche (1 week-end sur 2, en alternance avec le BC Boninne) selon le calendrier élaboré par le Comité Provincial de Namur ou l'AWBB qui **vous sera communiqué dès que possible** via l'entraîneur, la **newsletter** et notre site internet. Il sera aussi disponible sur le site www.cpnamur.be (joueurs provinciaux) ou www.awbb.be (joueurs régionaux).

Il est demandé d'être présent 30 (ou 45 minutes en fonction du coach) avant l'heure de début du match et de prévenir l'entraîneur en cas d'absence.

| Planning matches 2024 - 25 | | | | | | | |
|----------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------|-----------|-----------------------------|-----------------------------|-------|
| Samedi | | | | Dimanche | | | |
| Terrain A | | Terrain B | | Terrain A | | Terrain B | |
| 9h00 | 09h00 S. Delval U10B | 09h00 Entraînement BABY | 9h00 | 9h00 | 09h00 O. Quairia U10A | 09h00 I. D'Aronco U8A | 9h00 |
| 10h30 | 10h30 J. Van Cleve U16B | 10h30 F. Debuigne U12A | 10h30 | 11h00 | 11h00 Y. Ninane U14A | 11h00 D. Rouchet U12B | 11h00 |
| 12h30 | 12h30 K. Denis U14R | | 12h30 | 13h00 | 13h00 G. Geubel U18A | | 13h00 |
| 14h30 | 14h30 K. Cassart U21R | | 14h30 | 15h00 | 15h00 K. Cassart P1 | | 15h00 |
| 16h30 | 16h30 W. Lievens U16A | | 16h30 | 17h00 | 17h00 S. Delval P3 | | 17h00 |
| 18h30 | 18h30 W. Lievens P2 | | 18h30 | | | | |
| 20h30 | 20h30 D. Marchal R2 | | 20h30 | | | | |

Les dates des tournois pour les U6-7-8 seront communiquées dès que possible.

Pour des contraintes de calendrier, ces horaires peuvent changer certains WE. Cela vous sera communiqué par le coach, dans la **Newsletter hebdomadaire et sur le site internet.**

5. Cotisations 2023-2024

Afin d'assurer le bon fonctionnement de notre Club, chaque membre paie une **cotisation annuelle**. Celle-ci couvre en partie les nombreux frais engendrés par la pratique du basket (licence fédérale, droit annuel d'inscription à la fédération, assurance et équipement pour les équipes en compétition, arbitrage, encadrement, location des

infrastructures...). La cotisation **ne couvre pas** les amendes infligées par la fédération pour tout oubli de carte d'identité, convocation devant le conseil de discipline ou toute autre sanction financière. Ces frais sont entièrement à charge du membre.

Pour les équipes jeunes (babies jusque U21), si plusieurs frères sont affiliés au club, l'aîné paie la cotisation « **1^{er} enfant** » et les autres paient la cotisation « **Suivant(s)** ». Ce qui représente une réduction de **50 EUR** sur la cotisation de base.

La cotisation annuelle des joueurs est indivisible et elle est due en totalité par le simple fait de leur demande d'admission. Ni la faculté offerte de payer la cotisation en plusieurs tranches, ni le fait de ne pas ou plus participer aux activités du club, même en raison d'une blessure ou d'un cas de force majeure, ni la démission, la suspension ou l'exclusion du membre n'emportent de dérogation à cette règle. De même comme la cotisation n'est pas un prix, puisque le coût des activités est supérieur au montant de la cotisation, le fait que les activités soient modifiées, diminuées ou supprimées n'engendre pas de droit à une diminution ou à un remboursement, sauf si cette situation est la suite d'une faute grave du club.

La cotisation comprend un chèque repas vous offrant la gratuité sur un des deux repas organisés par le club.

Le Comité suspendra le joueur qui **NE** sera **PAS** en ordre de **cotisation après le 15/09** (voir notre Règlement d'Ordre Intérieur sur notre site).

Le montant de la cotisation est à verser sur le compte ING **BE38 3631 0745 9872** du **ROYAL GALLIA B.C. BEEZ**

Communication : « NOM et PRENOM DU JOUEUR + EQUIPE à laquelle il appartient »

Quel montant payer ?

- **Le joueur qui n'était pas affilié au club la saison passée**, paie le montant de la **cotisation de base** (1ere affiliation) au moment de son inscription au club.
- **Pour les joueurs (jeunes et séniors) qui étaient déjà affiliés au club la saison dernière**, une **réduction de 15 €** sur la cotisation de base (1ere affiliation) est octroyée si le paiement se fait **AVANT le 16/07**. Le montant à payer, réduction comprise, est renseigné dans la colonne « Avant le 16/07 » du tableau ci-dessous.
- **Les cotisations doivent être payées AU PLUS TARD le 15/08**. Dans le cas contraire, le joueur se verra imposer une **amende de 15 €** si le paiement a lieu entre le 15/08 et le 30/08. A partir du 1^{er} septembre, une amende de 15 € par mois de retard sera appliquée (septembre +15 € ; octobre +30€ ; ...).

Facilité offerte par le club :

- **Pour les parents et les joueurs qui éprouvent des difficultés financières**, il est possible de payer en 3 fois la cotisation (septembre, octobre, novembre) moyennant **l'accord préalable** du club. Dans ce cas, le montant à payer sera celui de la cotisation de base. Les amendes s'appliqueront en cas de non-respect de l'accord.

Intervention de la Mutuelle :

- Votre mutuelle intervient dans les frais d'inscription à un club sportif. En général, vous retouchez 40 ou 50 EUR par enfant affilié.
- Vous pouvez télécharger le document sur le site de votre mutuelle et l'envoyer par email au secrétariat (secretaire@galliabeez.be). Il sera rapidement complété et renvoyé par email.

- Vous pouvez également déposer une version papier dans le bac du secrétaire, mais le traitement prendra alors un peu plus de temps.

Pour tout **problème, litige ou demande particulière**, merci d'envoyer un email au secrétariat

(secretaire@galliabeez.be).

| | | <u>Avant le 16/07</u> <u>(si inscrit à beez</u> <u>en 2023-2024)</u> | <u>Cotisation de base</u> 1ère affil. ou du 16/07 au 15/08 | <u>Après</u> <u>15/08</u> | <u>A partir</u> <u>du 01/09</u> |
|-------------------------------|-------------------|--|--|------------------------------|------------------------------------|
| Babies – U6 | 1er enfant | 185,00 € | 200,00 € | 215,00 € | 230,00 € |
| | <i>Suivant(s)</i> | 135,00 € | 150,00 € | 165,00 € | 180,00 € |
| U8 Provinciaux | 1er enfant | 225,00 € | 240,00 € | 255,00 € | 270,00 € |
| | <i>Suivant(s)</i> | 175,00 € | 190,00 € | 205,00 € | 220,00 € |
| U10-U12B | 1er enfant | 260,00 € | 275,00 € | 290,00 € | 305,00 € |
| | <i>Suivant(s)</i> | 210,00 € | 225,00 € | 240,00 € | 255,00 € |
| U12A, U14B, U16B, U18A | 1er enfant | 275,00 € | 290,00 € | 305,00 € | 320,00 € |
| | <i>Suivant(s)</i> | 225,00 € | 240,00 € | 255,00 € | 270,00 € |
| U14R, U16A, U21R | 1er enfant | 345,00 € | 360,00 € | 375,00 € | 390,00 € |
| | <i>Suivant(s)</i> | 295,00 € | 310,00 € | 325,00 € | 340,00 € |
| Seniors P3 | | 275,00 € | 290,00 € | 305,00 € | 320,00 € |
| Seniors R2 - P1 - P2 | | 315,00 € | 330,00 € | 345,00 € | 360,00 € |

6. Communication

Afin de faciliter et d'accélérer la communication, le club privilégie la **newsletter** (informations diverses du coach ou du comité, les activités et événements du club, les rappels, ...).

De votre côté, vous pouvez adresser toutes vos demandes par email au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be).

Consultez également notre site internet (www.galliabeez.be) et notre groupe facebook (<https://www.facebook.com/BCGalliaBeez>) qui seront très régulièrement mis à jour avec les résultats des matchs, les débriefings des coaches, des photos, ...

7. Certificat médical

Nous vous demandons de bien vouloir faire compléter **le certificat de l'AWBB saison 2024-2025 (et pas un autre !)** repris ci-dessous **Merci également de bien vouloir scanner le certificat complété et de l'envoyer au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be)** le plus rapidement possible (**de préférence lors du 1^{er} entraînement**).

Le secrétaire doit charger les certificats médicaux sur le site de l'AWBB qui les contrôlera.

Un joueur sans certificat médical ne peut pas être aligné en match.

Attention :

- Remplissez bien **tous les champs**
- Le joueur **et** la personne responsable (si le joueur est mineur) doit **dater et signer le certificat** (lutte contre le dopage).



CERTIFICAT MEDICAL
Saison 2024 – 2025

Je soussigné(e), Docteur en Médecine à
atteste avoir examiné aujourd'hui Mlle/ Mme/ M.
né(e) le, à habitant
et n'avoir constaté, à la date de ce jour, aucun signe clinique apparent contre-indiquant la pratique du basket-
ball.

Fait à, le

Identification du médecin

Signature

Le sportif reconnaît par sa signature qu'il a parfaite connaissance du décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 relatif à la lutte contre le dopage et qu'il a pris connaissance et accepte le règlement antidopage de l'AWBB et le règlement de procédure de la C.I.D.D. (Commission Interfédérale Disciplinaire en matière de Dopage), instance disciplinaire de l'AWBB en matière de violation des règles antidopage.

Il accepte irrévocablement que toutes les poursuites disciplinaires pour fait de dopage, tel que défini par le décret de la Communauté française du 20 octobre 2011 et le règlement antidopage de l'AWBB seront portées devant la C.I.D.D., seule instance disciplinaire compétente à son égard. »

Date et signature du sportif et, le cas échéant, celle d'un de ses représentants légaux.

A découper et à remettre à son entraîneur **AVANT** la 1^{ère} rencontre

8. Esprit sportif

L'esprit sportif ou fair-play est essentiel pour réussir à promouvoir et à développer le sport.

Il est de notre responsabilité de promouvoir cet esprit.

Le fair-play signifie bien plus que le respect des règles ; il couvre des notions d'amitié et de respect de l'autre.

Respectons **l'arbitre et les joueurs**, ainsi nous serons respectés et donnerons une bonne image de notre sport et de notre club.

Le fair-play, c'est le respect de l'arbitre, de l'adversaire, des horaires, ... et de soi-même.

9. Rôle des parents

Dans chaque équipe, nous recherchons au début de saison un responsable parent dont la tâche principale est d'assister le coach (d'un point de vue organisationnel) et de veiller au bon fonctionnement de l'équipe en coordination avec la direction du club.

Si vous êtes volontaire, vous pouvez contacter le secrétariat.

A défaut, le club désignera un parent/joueur pour assurer ce rôle essentiel pour l'équipe.

Le joueur et leurs parents s'engagent à respecter le Règlement d'Ordre Intérieur du club et plus particulièrement les articles 5.3 (le joueur) et 5.4 (les parents).

Lien : https://www.galliabeez.be/uploads/Club/Documents/ROI_2023.pdf

10. Quelques éléments d'ordre pratique

Tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'e-mail doit être communiqué au secrétariat du club.

Au terme du match, tous les équipements seront déposés dans le bac prévu à cet effet et chaque joueur, à tour de rôle, reprendra l'ensemble des équipements de l'équipe pour les lessiver. Il devra les ramener propres pour le premier entraînement de la semaine.

Pour tous les joueurs (si pas de photo sur la licence AWBB), remettre obligatoirement votre carte d'identité à votre délégué, et ce dès votre arrivée. Tout oubli entraîne **un forfait** et **une amende** pour le club qui sera à charge du joueur.

11. Assurance

Que faire en cas d'accident ?

1. Vous vous blessez lors d'une activité sportive.
2. Vous complétez le formulaire fourni par ETHIAS.

(<https://www.awbb.be/wp-content/uploads/2018/08/declarationaccident.pdf>)

3. Lors de votre visite médicale, vous faites remplir l'attestation médicale par le médecin.
4. Vous gardez une copie de tous les documents.
5. Vous scannez les documents et les envoyez au secrétariat du club (secretaire@galliabeez.be).
6. Le secrétariat vous enverra le numéro de dossier.
7. Vous enverrez un scan de toutes les factures ou certificats au secrétariat du club en mentionnant votre numéro de dossier. Les originaux doivent être transmis directement à l'assureur en mentionnant le numéro de dossier.

A noter que l'assurance ne rembourse que les produits reconnus par les MUTUELLES. Les produits non remboursés par votre mutuelle ne le seront pas non plus par l'assurance, ni par le club. Il est important de signaler ceci à votre médecin lors des prescriptions médicales, de pose de bandages, de plâtres, etc...

IMPORTANT :

- Toujours indiquer le n° du dossier lors de tout échange de correspondance avec l'assureur ou le club.
- **Il est INDISPENSABLE d'être en possession et d'avoir transmis au club un CERTIFICAT DE GUERISON « AVANT » toute reprise.** La compagnie n'accepterait pas une nouvelle déclaration d'accident sans que le dossier précédant ne soit clôturé. **Ce certificat de guérison vous sera fourni par un médecin.**

12. Commande de warm-up

Commande avant le 10 septembre 2024 auprès de Céline LAMY :

thouerinbologna@hotmail.com

GSM 0476 31 31 32

N'oubliez pas de renseigner votre prénom ou votre pseudonyme.

Commande boutique également possible (<https://www.basketvision.be/galliabeez/fr/>) : Commande groupée possible → contactez Céline avant le 10/09/24

Commande avant le 10 septembre 2024



Enfant **33 €** - Adulte **35 €**

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Président : Luciano BATTOCCHIO ; 33, rue de Forêt à 5000 Beez

0497 52 80 06 president@galliabeez.be

Secrétaire : Claude DETHIER ; 24, rue des Framboises à 5000 Beez

0473 56 10 24 secretaire@galliabeez.be

Trésorière : Isabelle PINSMAILLE

0497 29 75 57 tresoreriegallia@yahoo.be

Directeur technique : Hervé FORTHOMME

0473 18 91 54 dt@galliabeez.be

Responsable calendrier : Marc SALMON

0495 68 68 97 calendrier@galliabeez.be

En attendant de vous revoir toutes et tous, nous vous souhaitons de bonnes vacances et vous présentons nos meilleures salutations sportives.

Pour le Comité du RGBCB

Claude Dethier
Secrétaire